

L'ERREUR RECONNUE,

Ou profession de foi d'un Citoyen de Paris sur la Constitution civile du Clergé.

DEPUIS le commencement de la Révolution, jusqu'au Décret du 27 Novembre 1790, sur la Constitution civile du Clergé, personne n'a été plus attaché que moi à la Constitution. Je pourrois en attester la confiance dont les Citoyens de ma Section m'ont honoré jusqu'à ce moment.

Depuis le serment exigé des Ecclésiastiques, je n'ai plus paru aussi ardent. Beaucoup de mes Collégues m'en ont fait des reproches. Qu'ils pésent ma conduite, & les raisons que je vais exposer : ils me rendront justice. Voici les motifs de mon changement apparent.

Je n'ai pas cessé d'être fidéle à ma Patrie. Mais j'ai toujours cru que le devoir d'un Citoyen étoit de raisonner son obéissance aux loix qu'on lui propose, & que le Législateur n'avoit pas le droit d'exiger de lui un consentement passif sur toutes les matières.

Quant à ce qui regarde le Civil, la défiance que j'ai de mes lumières, m'a toujours interdit tout examen sur les opérations de l'Assemblée Nationale : &, quoique j'aie cru trouver quelquefois des contradictions & des variations dans ses Décrets, je me suis abstenu de juger,

parce qu'il eût été préfomptueux d'oppofer mon opinion particulière à celle de 1200 perfonnes affemblées pour faire le bien de ma Patrie. Auffi m'a-t-on toujours trouvé docile à cet égard.

Il n'en peut pas être de même en matière de Religion. La Conftitution que l'on a donnée au Clergé de France, & que l'on appelle CIVILE, a excité bien des réclamations. J'ai vu deux partis fe former : & comme la foi eft UNE, & que je ne puis être INDIFFÉRENT en cette matière, comme Catholique, & comme Pere de famille, je me fuis cru tout à coup placé entre ma Religion & le fchifme.

Je n'avois, pour m'éclairer, que les notions que j'ai reçues dans mon enfance (1), en étudiant

---

(1) En faut-il davantage à un Catholique ? Il ne doit fe guider que par *l'autorité.* C'eft la voie connue de tous les tems dans l'Eglife ; la feule qui foit sûre & facile.

Sûre. Parce qu'elle eft fondée fur les promeffes de Jefus-Chrift. *Je fuis avec vous jufqu'à la confommation des fiècles.* —— *Tu es Pierre, & fur cette pierre je bâtirai mon Eglife, & les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.* —— Et S. Paul dit que *l'Eglife eft la bâfe & la colonne de la vérité.*

Facile. Parce qu'il ne faut qu'ouvrir les yeux pour voir où eft l'Eglife. *C'eft la cité bâtie fur la montagne & qui ne peut être cachée*, dit Jefus-Chrift lui-même. L'Eglife n'a-t-elle pas un chef *vifible* ? Ne peut-on pas remonter de Pie VI jufqu'à S. Pierre ? Il ne faut pas être Théologien pour favoir cela.

J'ajoute que cette voie de *l'autorité* eft pour le favant comme pour l'ignorant. O fageffe admirable de notre Dieu ! S'il eût fallu tout examiner par foi-même, voilà plus des trois quarts du genre-humain exclus du falut. En effet, qui eft capable d'un pareil examen ? Qui en

l'abrégé de la foi dans laquelle Dieu m'a fait la grâce de naître. J'ai donc ouvert le Cathéchisme

---

a le loisir ? Qui a les lumières néceſſaires? Mais la bonté divine y a pourvu en établiſſant une *autorité viſible* à qui tous les fidèles doivent s'adreſſer & ſe ſoumettre ſans inquiétude.

D'un autre côté les ſavans, avec toutes leurs lumières, & tous les moyens de s'inſtruire, que feroient-ils ? chacun auroit ſon ſentiment particulier : chacun voudroit avoir raiſon ; & nul n'auroit le droit de l'emporter. Delà quelle confuſion ! & à quoi s'en tenir en matière de foi ? Les Proteſtans, chez qui les lumières n'ont pas manqué, nous en fourniſſent un exemple bien frappant : ils ſont diviſés en plus de quarante ſectes différentes, toutes oppoſées. C'eſt qu'ils ont méconnu & abandonné *l'autorité.*

Que doit donc faire le Catholique dans les difficultés qui arrivent à l'occaſion des héréſies, des NOUVELLES DOCTRINES, ou autres ſcandales qui ſurviennent dans l'Egliſe ? Voici la réponſe. « *Si vous trouvez des langues* » *qui ſe contrediſent, des héréſies qui s'élevent, des divi-* » *ſions qui ſe forment, ayez ſoin de recourir au tabernacle* » *de Dieu,* ATTACHEZ-VOUS A L'EGLISE CATHOLIQUE, » *ne vous éloignez point de cette régle de la vérité, & vous* » *ſerez gardé & défendu contre,* &c. Ainſi parloit S. Auguſtin. *Celui qui s'oppoſe & réſiſte à l'Egliſe,* dit S. Cyprien, *celui qui* ABANDONNE LA CHAIRE DE S. PIERRE, *ſur laquelle cette Egliſe eſt fondée,* COMMENT PEUT-IL CROIRE QU'IL EST DANS L'EGLISE ?

Il eſt ſans doute permis à un Catholique de s'éclairer, s'il en a la capacité & les moyens, pourvu toutefois qu'il ne perde pas de vue la ſoumiſſion qu'il doit à l'Egliſe. Mais il pourroit auſſi, ſans autre examen, ſe repoſer tranquillement ſur *cette Colonne de la vérité,* comme ſont obligés de le faire tous ceux qui n'ont ni moyens, ni capacité. L'exemple de S. Jérôme eſt admirable. Cet homme ſi ſavant & ſi profond, cette grande lumière de l'Egliſe, ſe trouvoit en Orient, où l'on étoit diviſé ſur un

A 2

que j'ai appris dans la Province où je ſuis né, & j'ai trouvé, au Chapitre de l'Egliſe, ce qui ſuit :

D. Qu'eſt-ce que l'Egliſe ?

R. C'eſt l'aſſemblée ou la ſociété de tous les Fidéles unis à Jéſus-Chriſt, leur Chef, par la profeſſion d'une même Religion, ſous l'autorité & la conduite des Evêques, & principalement de notre ſaint Pere le Pape.

D. Pourquoi dites-vous: principalement de notre ſaint Pere le Pape ?

R. C'eſt parce que Jéſus-Chriſt l'a établi ſon Vicaire & le Chef viſible de ſon Egliſe, en la perſonne de Saint Pierre, dont il eſt le ſucceſſeur.

D'après ces réponſes de mon Catéchiſme, voici comme j'ai raiſonné : Dieu me fait la grâce de déſirer d'être ſauvé. L'on m'a appris, dans mon enfance, que, pour être ſauvé, il faut vivre & mourir dans l'Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine.

---

point de doctrine. Que fit-il alors ? Il écrivit au Pape Damaſe, *qu'il s'attachoit à lui inſéparablement, comme à celui qui tenoit la* CHAIRE DE S. PIERRE, *ſur laquelle*, dit-il, *je ſais que l'Egliſe a été bâtie* : puis il ajoute, entr'autres choſes, que *l'Egliſe eſt l'Arche en laquelle* SEULE *on peut être ſauvé durant le déluge.*

Ainſi penſoit encore Thomas Morus, célèbre Chancelier d'Angleterre, & l'un des plus grands hommes de ſon ſiècle. Promeſſes, menaces, mauvais traitements, la mort même, rien ne put l'engager à reconnoître Henri VIII pour chef de l'Egliſe Anglicane, & il eut la tête tranchée. On lui repréſentoit qu'il ne devoit pas être d'une opinion différente de celle du Grand Conſeil d'Angleterre : *ſi j'étois ſeul contre tous*, répondit-il, *je me défierois de moi-même ; Mais j'ai pour moi toute l'Egliſe*, qui eſt le Grand Conſeil des Chrétiens.

Nota. Cette note m'a été fournie.

Deux partis opposés se présentent : chacun m'assure être la vraie Eglise. Je dois donc chercher, & je cherche de quel côté est la vérité.

D'un côté, parmi les 136 Archevêques & Evêques de France, j'en vois 132 qui ont à leur tête notre saint Pere le Pape.

Je sais que toute la Faculté de Théologie de Paris pense sur cette matière comme les Evêques, puisque le 1er de ce mois d'Avril, par une délibération *unanime*, elle a écrit à M. de Juigné, *qu'elle le reconnoît & le reconnoîtra toujours pour le seul Archevêque de Paris.*

Je vois encore de ce même côté plus de la moitié des Curés de Paris, & sur-tout ceux qui jouissent de la plus grande considération.

J'y vois la grande majorité des Ecclésiastiques de l'Assemblée Nationale, Curés, & autres, dignes de la considération la plus grande, qui n'ont pas prêté le serment, & même plus d'une vingtaine qui, après l'avoir prêté, ont eu le courage de se rétracter.

J'y vois tous les Supérieurs & Maîtres de conférence de Théologie & de Philosophie de tous les Séminaires & Communautés de Paris; un seul excepté, le Supérieur du Séminaire de Saint-Magloire, régi par les Oratoriens.

Je vois encore de ce même côté un très-grand nombre d'Ecclésiastiques, vertueux & édifians, employés dans le saint Ministère, & autres. Tous les Chanoines (un seul excepté) de la respectable Eglise de Paris, & des autres Chapitres de Collégiales.

La respectable & édifiante Congrégation des Prêtres de la Mission, un très-petit nombre

excepté, ainſi que toutes les autres édifiantes Congrégations des Eudiſtes, des Sulpiciens & des Nicolaïſtes, &c.

Toute la ſainte & recommandable Maiſon des Miſſions Etrangères, ainſi que tous les fervens Religieux de tous les Ordres, dont l'énumération ſeroit infinie. Enfin, les vertueux & pénitens Peres de la Trappe, qui ne ſont néceſſités de s'expatrier de la France, que parce qu'ils ſuivent la Religion des Evêques.

J'y vois de plus toutes les Communautés de femmes, l'honneur & l'ornement de la Religion : il n'en faut excepter qu'un très-petit nombre de Religieuſes.

Et ce qui met le comble à ma conſolation, j'y vois tous ceux des laïcs des deux ſexes, en qui j'ai remarqué le plus de lumières & de vertus. En général, tous les Fideles, qui ont véritablement de la foi, ſe ſont rangés de ce côté.

Pour me déterminer à m'y ranger auſſi, je n'ai pas beſoin d'un parallele ; je m'y ſens entraîné comme malgré moi.

Mais ſuivons, & continuons, pour nos freres égarés, un parallele néceſſaire pour les détromper.

Que vois-je de l'autre côté? C'eſt à regret que je ſuis forcé d'en faire l'énumération.

D'abord quatre Evêques de France, & deux dits *in partibus;* une cinquantaine d'Eccléſiaſtiques, membres de l'Aſſemblée Nationale ; un certain nombre de Curés de Paris, dont *quelques-uns*, il eſt vrai, avoient été juſqu'ici ſans reproche : je dirai la même choſe de *quelques* Eccléſiaſtiques, d'ailleurs recommandables, parmi le grand nombre des autres avec leſquels ils ſont maintenant cauſe commune.

La charité veut que je m'abſtienne de toute comparaiſon ; je ferai ſeulement une obſervation qui eſt digne de la plus grande conſidération, & qui réduit à ſa juſte valeur le mérite qu'on leur fait d'avoir obéi à la loi. Nous liſons dans l'Evangile que le Tentateur diſoit au Fils de Dieu : « *Je » vous donnerai tous les Royaumes du Monde avec » leur gloire, ſi, en vous proſternant, vous m'a» dorez.* » L'équivalent de ces paroles du texte ſacré leur étoit dit à tous ; & l'événement prouve bien que leurs eſpérances n'ont pas été fruſtrées : on leur a tenu parole, puiſque le plus grand nombre eſt comblé des honneurs & des biens de ce monde. Je dirai que, s'ils avoient ſuivi une autre route, & que s'ils euſſent refuſé le ſerment, tout étoit perdu *pour eux*, dont les deſirs ne ſont que terreſtres.

Je pourrois ajouter ici que ſi, parmi les Jureurs, l'ambition a déterminé les uns, le reſte a cédé à la crainte, aux SOLLICITATIONS, au déſir de conſerver ce qu'ils poſſédoient, à l'amour de la tranquillité.

Le très-petit nombre de Curés de Paris & d'Eccléſiaſtiques qui ont prêté le ſerment, & dont je viens de faire en quelque ſorte l'apologie, a bien lieu de gémir & de s'humilier à ce moment. Triſte alternative pour eux ! Ou il faut les mettre dans une claſſe à part ; & alors les voilà confondus par leur très-petit nombre : ou il faut leur donner pour adjoints ceux qui les ont ſuivis dans leur ſacrilége obéiſſance à la loi du ſerment ; & alors dans quelle compagnie ils ſe trouvent ! Mais il ne faut pas trahir la vérité. Nommons-les donc. Tous les Prêtres interdits, tarés, & mal-

famés de Paris ; tous les Moines apoſtats & défroqués; c'eſt-à-dire, tous ceux qui étoient l'opprobre de l'Egliſe, & qui aujourd'hui ſont bien dignes d'en être le rebut. Tous ces hommes n'ont pas attendu qu'on les contraignît au ferment : la plûpart n'étoient pas Fonctionnaires publics, & aſſurément on n'auroit pas penſé à eux : ils ſe ſont précipités à l'envi pour le prêter. Grand Dieu! que ce récit eſt affligeant !

S'il n'y a plus de Jureurs à nommer parmi les Eccléſiaſtiques, il leur faut chercher dans les laïcs des adhérens & des panégyriſtes : ils ne feront pas difficiles à trouver : tous les Athées, les Déiſtes, les Juifs, les Proteſtans, avec tous les Incrédules & les Philoſophes modernes, tous les libertins en tout genre, &c. &c. &c. ſont prêts à les ſoutenir pour écraſer les non-Jureurs, & en faire l'objet de l'exécration du Peuple.

Je me ſuis écarté de mon but. Je ne voulois que démontrer les motifs qui m'ont déterminé à prendre un parti, & je me ſuis laiſſé aller à des réflexions. J'y reviens donc; & puiſque je ſuis néceſſité, comme tout Chrétien l'eſt, à prendre un des deux ſuſdits partis, je me range ſans héſiter dans le premier, avec une pleine confiance que Dieu ne permettra pas que je ſois confondu.

A PARIS,

Chez LACLOYE, Libraire, rue du Monceau, près l'Orme Saint-Gervais, & au Palais-Royal, Galerie de bois, N°. 221.